



Information presse

14 juin 2021

La CTS ouvre la souscription pour bénéficier de la gratuité de son réseau à compter du 1^{er} septembre 2021 pour les 4-17 ans résidant l'Eurométropole

Suite au vote du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg le 26 février 2021, la gratuité du réseau CTS sera effective à compter du 1^{er} septembre 2021 pour tous les jeunes âgés de 4 à 17 ans résidant dans l'une des 33 communes de l'Eurométropole. Néanmoins **pour pouvoir bénéficier de cette gratuité et circuler en règle sur le réseau dès la rentrée, des démarches sont à entreprendre. Les moins de 18 ans éligibles devront en effet voyager en possession d'un titre de transport qui prend la forme d'un abonnement à 0€.** La CTS ouvre la souscription à ce nouveau titre à compter de ce lundi 14 juin 2021.

UNE DEMARCHE QUI S'EFFECTUE EXCLUSIVEMENT SUR LE WEB ET L'APPLI CTS

Si les enfants de moins de 4 ans peuvent continuer de voyager gratuitement sans titre de transport sur le réseau CTS, qu'ils habitent ou non l'Eurométropole de Strasbourg, la gratuité pour les 4-17 ans résidant l'Eurométropole n'est, elle, pas automatique et implique la détention d'un titre de transport. **Les actuels abonnés de la CTS doivent également effectuer une demande d'abonnement gratuit, il n'y a pas de souscription automatique.**

Pour voyager en conformité avec la réglementation, les jeunes âgés de 4 à 17 ans devront être **en possession d'un abonnement à 0€** qu'ils peuvent obtenir en ligne :

- ✓ **soit via l'agence en ligne de la CTS** en créant un espace client sur le site cts-strasbourg.eu.

En quelques clics, une ou plusieurs demandes d'abonnement peuvent être réalisées. Seule une pièce d'identité et une photo d'identité sont nécessaires pour les demandeurs qui n'auraient pas encore de carte Badgé.

A l'issue de cette démarche, **une carte Badgé** chargée de l'abonnement gratuit sera adressée aux nouveaux clients par courrier sous 2 à 3 semaines (premiers envois en août 2021) ou une mise à jour sera faite automatiquement sur la carte Badgé des jeunes déjà abonnés de la CTS (téléchargement de l'abonnement à distance).

- ✓ **soit via l'application mobile CTS** permettant de **dématérialiser cet abonnement à 0€** sur son smartphone (uniquement pour les smartphones Android NFC) via la fonctionnalité « mes titres » en devenant client Premium. Une fois le dossier validé, l'abonnement gratuit sera téléchargé instantanément sur le smartphone de l'abonné pour une utilisation à compter du 1^{er} septembre.

Dans les deux cas et comme pour l'ensemble des titres de transport de la CTS, l'abonnement gratuit devra être **validé à chaque montée** dans un bus, un tram, un service scolaire ou un Flex'hop du réseau CTS. L'abonnement gratuit **démarrera au plus tôt le 1^{er} septembre 2021** sous réserve que les démarches aient été entreprises dans les temps. Afin de garantir la bonne réception de cet abonnement gratuit pour le 1^{er} septembre, **la CTS préconise de réaliser cette démarche dès à présent.**

A noter que **pour les clients possédant déjà un abonnement « 4-18 ans » à la CTS dont le paiement s'effectue par prélèvement automatique**, l'adhésion à l'abonnement à 0€ est à effectuer avant la mi-août ce qui entrainera la résiliation automatique du prélèvement dès le 1^{er} septembre 2021. Pour ceux qui auraient réglé annuellement leur actuel abonnement « 4-18 ans », une demande de remboursement sera à effectuer en remplissant un formulaire sur le site de la CTS après avoir effectué une demande d'abonnement gratuit.

L'abonnement à 0€ a une durée de vie limitée et doit être renouvelé tous les 24 mois au maximum ; les clients en seront régulièrement notifiés. Dans tous les cas, cet abonnement ne sera plus valable à la fin du mois du 18^{ème} anniversaire. Il sera alors possible, pour ceux qui le souhaitent, de souscrire à un autre abonnement CTS pour continuer à voyager en illimité sur le réseau bus/tram.

UNE AGENCE EPHEMERE EN CAS DE BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT POUR REALISER CES DEMARCHES 100% EN LIGNE

Pour accompagner les clients et familles qui rencontreraient des difficultés avec ces démarches 100% en ligne, une **agence éphémère** est en place du **14 juin au 16 octobre 2021, du lundi au samedi de 9h à 18h au niveau -1 de la gare de Strasbourg** (face à la boutique Vélhop / accès direct par la rampe à vélo depuis la Place de la Gare). Il sera nécessaire aux personnes qui ne seraient pas déjà détentrices d'une carte Badgéo de venir munies d'une carte d'identité et d'une photo.

A noter que **l'agence commerciale de la CTS** (9 place Saint-Pierre-le Vieux à Strasbourg) **ne pourra pas traiter les demandes d'abonnement gratuit.**

Par ailleurs, **deux agences « mobiles »** parcourront les différentes communes et quartiers de l'Eurométropole de Strasbourg de juin à septembre pour apporter également un accompagnement localisé autour de ces démarches. Les lieux, dates et horaires de présence seront indiqués sur le site internet de la CTS.

Enfin, les **réponses** à de nombreuses questions portant sur cet abonnement gratuit sont à retrouver sur **abonnement-gratuit.cts-strasbourg.eu** ou en contactant **ALLO CTS au 03 88 77 70 70.**

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE TOUT AU LONG DU LANCEMENT DE LA GRATUITE POUR LES 4-17 ANS

Afin de **sensibiliser** les jeunes de l'Eurométropole ainsi que leurs parents à ces démarches nécessaires à réaliser pour bénéficier de cette gratuité, une **vaste campagne de communication multicanale** est en cours de déploiement sur tout le territoire. Pour toucher plus massivement les jeunes concernés, la communication sera notamment déployée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, TikTok).

Cette campagne sera complétée à l'automne par des **messages plus pédagogiques** à l'attention des bénéficiaires de la gratuité pour leur rappeler la nécessité d'être en possession de leur abonnement gratuit lorsqu'ils empruntent le réseau CTS et de valider leur titre, même lors de correspondances. L'objectif est de donner les bons réflexes d'utilisation des transports en commun et de maintenir une uniformité de traitement entre les clients. En effet, les personnes circulant sans titre de transport valide sont susceptibles d'être verbalisées en cas de contrôle y compris les bénéficiaires de l'abonnement à 0€.

Contact presse :

presse-CTS@cts-strasbourg.fr

La CTS, Compagnie des Transports Strasbourgeois, est l'opérateur de mobilité de l'agglomération strasbourgeoise. Avec 37 lignes de bus, 6 lignes de tram et 2 lignes de Bus à Haut Niveau de Service en 2021, la CTS exploite le plus grand réseau maillé de France et assure plus de 473 000 voyages par jour.

Chiffres clés 2020

- 77,6 km de lignes commerciales tram et BHNS
- 360 km de lignes commerciales bus
- 224 bus dont 89 bus articulés et 23 bus à haut niveau de service (BHNS)
- 103 rames de tramway dont 63 rames Citadis et 40 rames Eurotram

Plus d'informations sur www.cts-strasbourg.eu